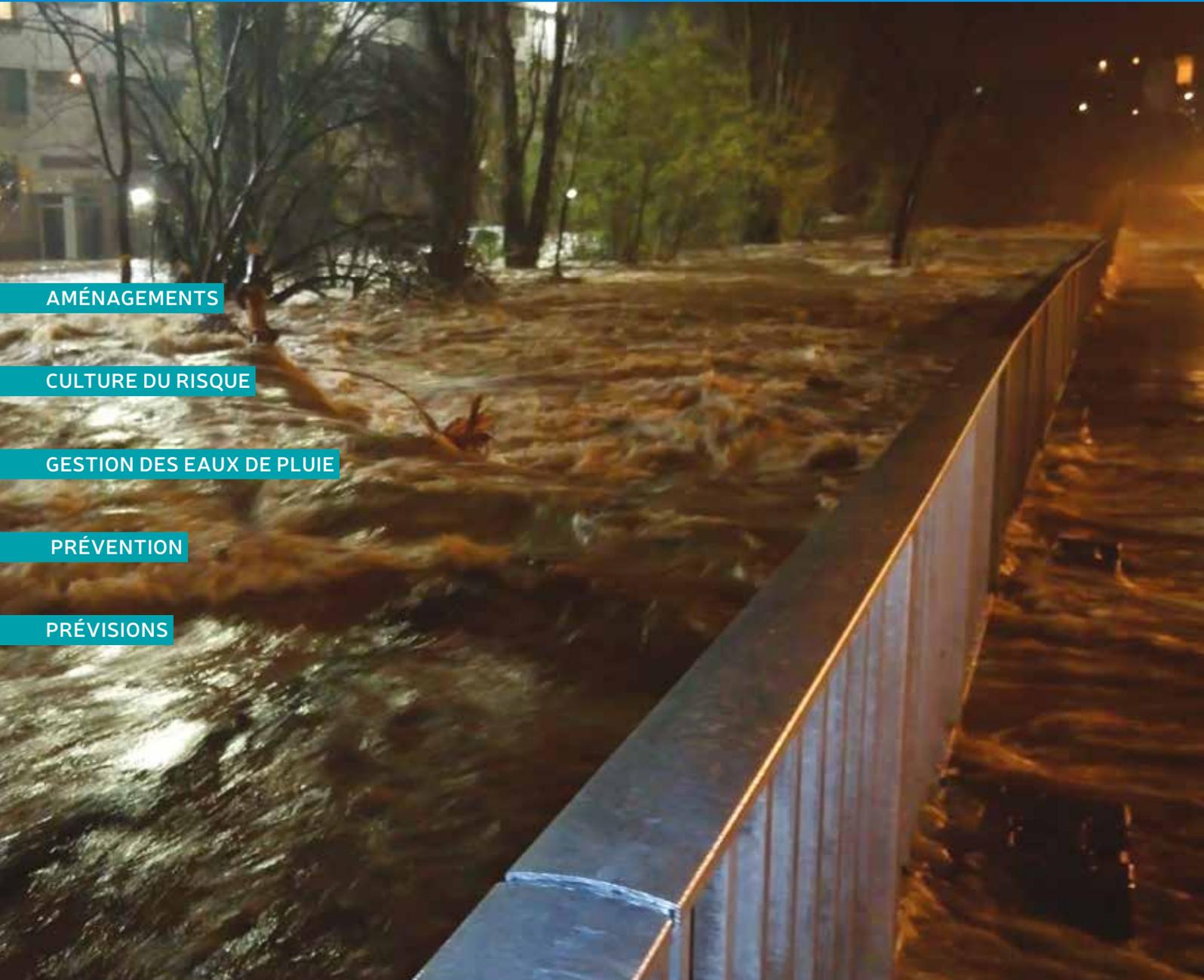


Vers une stratégie globale et partagée de prévention des inondations



AMÉNAGEMENTS

CULTURE DU RISQUE

GESTION DES EAUX DE PLUIE

PRÉVENTION

PRÉVISIONS

sagyrc
BASSIN DE L'YZERON

Gérer et valoriser nos cours d'eau

Juillet 2022

Pourquoi avoir abandonné les projets de barrages envisagés depuis 20 ans ?

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) en cours prévoit de réaliser des aménagements du lit des cours d'eau pour permettre, sur les communes d'Oullins, de Sainte-Foy-lès-Lyon et de Francheville, l'écoulement de la rivière jusqu'à un débit comparable à la crue historique de décembre 2003 (la plus haute connue sur le bassin versant) et de compléter la protection pour des crues supérieures en installant deux ouvrages écrêteurs de crues à Francheville et à Tassin la Demi-Lune.

Fin 2022, les aménagements de cours d'eau seront terminés. La réalisation des ouvrages écrêteurs suscite, quant à elle, de nombreux débats depuis une dizaine d'années, ayant conduit le Sagyrc en 2021 à organiser un temps de débat et de concertation baptisé Concert'eau.

Au terme des échanges, les élu-e-s du Sagyrc ont pris la décision d'abandonner les projets, tels qu'ils étaient prévus initialement dans le cadre du PAPI actuel, pour les raisons suivantes :

- De récentes réglementations environnementales imposent de prévoir pour toute altération ou impact sur l'environnement une compensation consistant à sanctuariser ou restaurer des espaces naturels. Concernant les projets de barrages, cette compensation pourrait s'élever jusqu'à 18 hectares. Une superficie importante, à ce stade non identifiée, et difficile à trouver au sein du bassin versant, qui mettrait en péril la faisabilité des projets.

- L'ouvrage envisagé sur le Vallon de la Roussille (Francheville) présente un certain nombre de caractéristiques (dimensions, risque de sur-inondation de la décharge de la Patelière, nécessité d'exploiter une carrière proche des habitations, ...) qui le rendent techniquement complexe et socialement peu acceptable.

- Le PAPI en cours arrive à son terme fin 2023 et offre ainsi l'opportunité de redéfinir, en s'appuyant sur les échanges de Concert'eau, une nouvelle stratégie, globale, réaliste et intégrée à d'autres politiques publiques (gestion des eaux pluviales et du ruissellement, réduction de la vulnérabilité et résilience du territoire, aménagement et urbanisme, gestion de crise).

— Une exigence réaffirmée : améliorer le niveau de protection

L'élaboration de cette nouvelle stratégie pose pour principe fondateur l'exigence d'améliorer le niveau de protection sur le bassin versant de l'Yzeron. De fait, si les projets historiques ne sont pas retenus en l'état, l'implantation d'ouvrages écrêteurs de crues sur les sites de la Roussille à Francheville et d'Alaï à Tassin la Demi-Lune reste d'actualité.

Visite par les élus du Sagyrc de l'ouvrage écrêteur de crue aménagé sur la Brévenne.



En 2016 à Oullins la crue de début décembre a été contenue par les aménagements.



Yzeron réaménagé le long de la RD 342



L'aménagement des cours d'eau s'est accompagné d'une restauration environnementale. Ici à Oullins, la cunette béton a été détruite et le lit de la rivière renaturé.



QU'EST-CE QU'UN PAPI ?

Le «PAPI» est un appel à projet initié par l'État depuis 2002. Les PAPI ont pour objet de promouvoir une gestion globale des risques d'inondation à l'échelle d'un bassin versant, en vue de réduire leurs conséquences sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement. Ces programmes sont portés par des acteurs locaux, qui présentent des projets répondant aux objectifs de l'État et bénéficient de financements.

Que comprendra le nouveau Programme d'Actions et de Prévention contre les Inondations (PAPI) ?

Le futur PAPI comprendra deux volets «Prévention et réduction de la vulnérabilité» et «Aménagements à réaliser sur le bassin de l'Yzeron», complémentaires et de même importance.

Le volet «Prévention et réduction de la vulnérabilité» comprendra de nombreuses actions, comme par exemple :

- une gestion optimisée des eaux pluviales,
- l'amélioration de la connaissance et la culture du risque inondation auprès des habitants en zone inondable,
- la réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes au risque inondation,
- l'acquisition via le fonds Barnier de biens immobiliers situés en zone inondable,
- l'optimisation de la prévision des inondations,
- le développement des dispositifs de vigilance et de gestion de crise inondation...

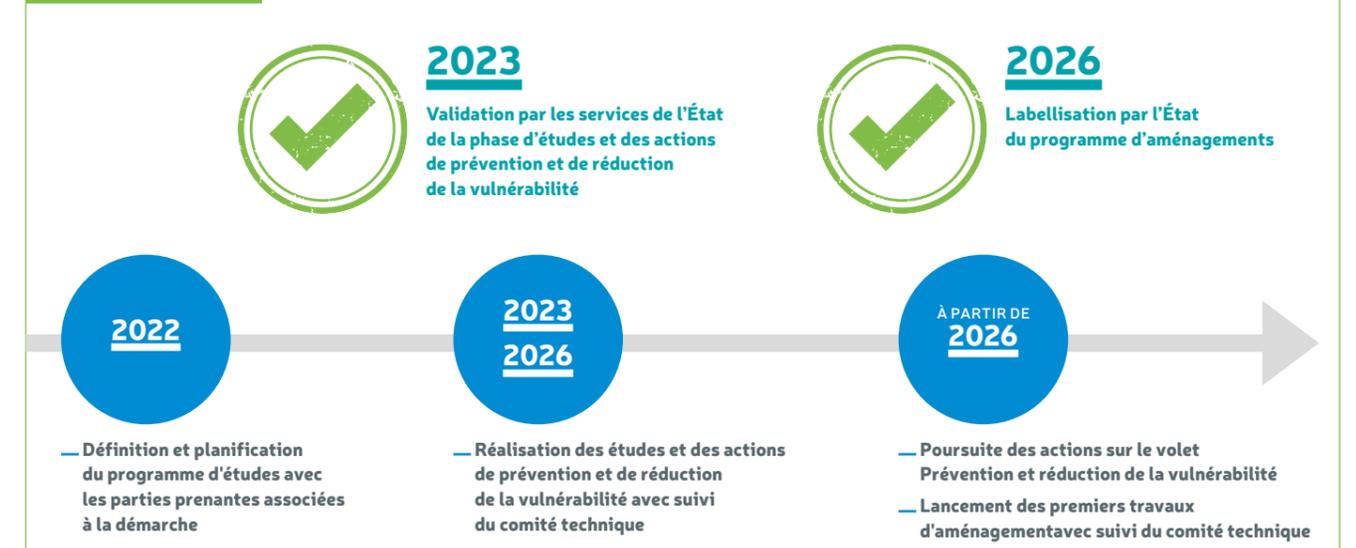
Le volet «Aménagements à réaliser sur le bassin de l'Yzeron» pourrait comprendre la réalisation d'ouvrages écrêteurs de crues, parmi d'autres solutions envisageables (optimisation de zones d'expansion de crues, aménagement d'affluents, etc.)

Dans cette perspective, le Sagyrc, fort des études déjà réalisées, a engagé les études complémentaires nécessaires pour concevoir ces aménagements et s'assurer de leur faisabilité : études hydrauliques et de vulnérabilité, identification de la capacité de compensation sur le bassin versant, dimensionnement des aménagements.

— Une volonté : agir dès maintenant

Conscients des enjeux et des attentes, les élu-e-s du Sagyrc ont décidé de lancer dès maintenant l'élaboration du futur PAPI, afin d'engager l'année prochaine les premières actions relevant du volet «Prévention et réduction de la vulnérabilité». Concernant les aménagements, l'objectif visé est d'engager les premiers travaux à l'horizon 2026.

Les étapes du nouveau PAPI





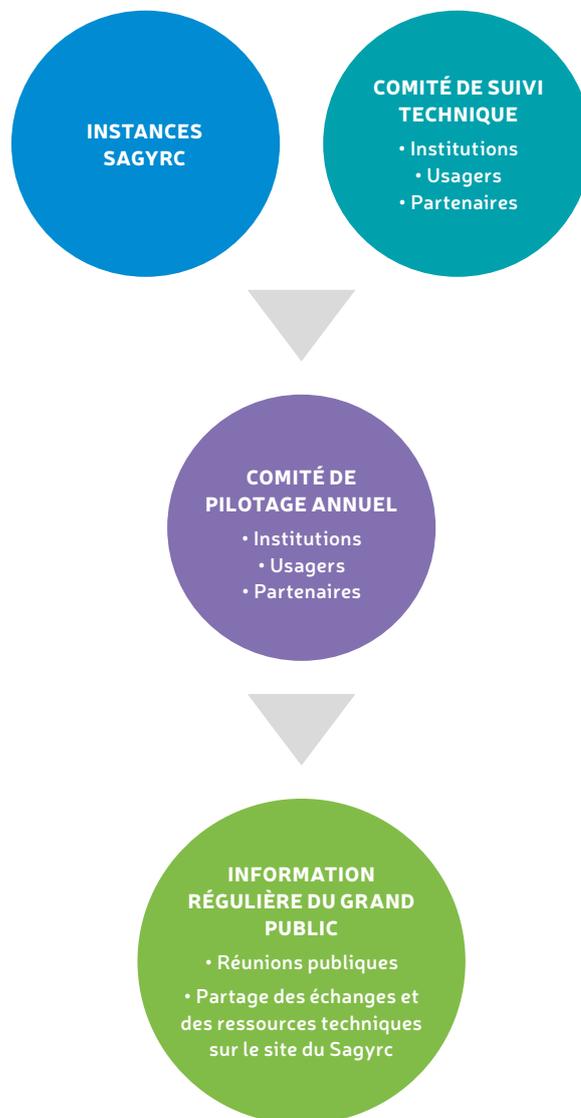
Comment va s'élaborer le futur PAPI?

— Une ligne d'action : dialogue et co-construction

La conduite de l'élaboration du futur PAPI sera partenariale. Elle associera notamment dans un comité de suivi des **représentants des associations locales, de protection de l'environnement, mais également les communes adhérentes au SAGYRC, la Métropole de Lyon et les services de l'État** pour s'assurer que les avancements des études sont cohérents avec leurs objectifs.

Ce travail collectif sera le garant de l'intégration de l'ensemble des politiques publiques qui concerne la gestion de l'eau sur le bassin versant (gestion des Eaux Pluviales et assainissement, réduction de la vulnérabilité, aménagement et urbanisme, gestion de crise, etc.)

Le grand public sera régulièrement tenu informé des avancées des études et réflexions. L'objectif est de bâtir une stratégie partagée, réaliste et ambitieuse.



Vos contacts techniques au Sagyrc

Études et travaux en rivières
Protection contre les inondations



Vincent Pasquier
Ingénieur environnement
04 37 22 67 66
06 79 60 82 08
v.pasquier@sagyrc.fr



Cyril Laplace
Ingénieur GEMAPI
04 37 22 67 67
06 46 45 37 41
c.laplace@sagyrc.fr

Prévention des inondations
Culture du risque
PAPI



Thibault Hours
Chargé de mission
Risque inondation SAGYRC
04 37 22 67 68 • 06 27 23 61 83
t.hours@sagyrc.fr



SAGYRC
16 avenue Émile Evellier
69290 Grézieu-la-Varenne
riviere-yzeron.fr



Pour toute question,
contactez-nous
04 37 22 11 55
contact@sagyrc.fr



Suivez l'actualité
de la vie du bassin versant
sur notre page **facebook**
@bassin-yzeron